

Le directeur des services départementaux de  
l'éducation nationale de la Charente

à  
Mesdames Messieurs les enseignants des  
écoles primaires du GrandAngoulême

S/C de Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école

S/C de Mesdames et Messieurs les  
inspecteurs de l'éducation nationale

Angoulême, le 12 juin 2015

DASEN de la Charente  
IEN Adjoint

**Objet : Projets d'arts visuels en partenariat avec l'école d'art du Grand Angoulême**

J'ai l'honneur de vous transmettre la fiche de demande d'intervention en arts visuels dans le cadre du partenariat avec l'école d'art du GrandAngoulême.  
Les propositions d'interventions de l'école d'arts plastiques s'adressent essentiellement aux écoles du territoire communautaire.

Les interventions s'orientent sur 3 périodes qui correspondent aux 3 trimestres :

- Période 1, octobre à décembre : cache-cache
- Période 2 : janvier à mars : miroir
- Période 3 : avril à juin : apparition

SB/CN 147

Affaire suivie par  
Sophie Bonnet

Télécopie  
05 45 90 14 60  
Courriel

[cpd.artsvisuels16@ac-poitiers.fr](mailto:cpd.artsvisuels16@ac-poitiers.fr)

Cité administrative du Champ  
de Mars  
Bâtiment B  
Rue Raymond Poincaré  
16023 Angoulême cedex

La thématique générale est en rapport avec le thème artistique de l'école d'arts plastiques « transparences » et avec les programmes de l'éducation nationale.  
Dans ce cadre, l'école d'arts plastiques organise différents événements : expositions, rencontres auxquelles votre classe peut être associée.

Les écoles qui souhaiteraient mener un projet artistique en lien avec cette thématique et le projet d'école seront prioritaires.

Les écoles intéressées sont invitées à transmettre leurs souhaits de partenariat et leur projet pédagogique à la conseillère pédagogique en arts visuels avant le vendredi 11 septembre 2015 en s'inscrivant sur l'intranet. Le projet pédagogique associé à la demande doit parvenir sur la boîte mail de la conseillère pédagogique en arts visuels.

Dominique Bourget